

Où stationner à l'Université Bordeaux Montaigne ?

Le 30 décembre 2026



Afin de faciliter vos déplacements sur le campus , l'Université Bordeaux Montaigne propose plusieurs solutions de stationnement adaptées à tous les modes de transport, avec une volonté forte de développer les mobilités douces et partagées.

Plus de 500 places pour les vélos

Le campus dispose de **plus de 500 places de stationnement vélo**, réparties sur différents parkings et à proximité des bâtiments : arceaux vélos, abris et quelques abris sécurisés dont un vélo park sécurisé, à proximité de la Maison des Etudiant.e.s, accessible à tous les détenteurs de la carte TBM. Une borne à vélo avec pompe et différents outils est aussi présente à proximité des abris vélos, entre l'amphi 700 et la Maison des Arts.

Ces équipements permettent de stationner facilement à proximité de vos lieux d'étude ou de travail.

Retrouvez les **meilleurs itinéraires** pour venir à vélo de manière sécurisée **sur l'application Géo Vélo**.

Des zones dédiées aux motos et scooters personnels

Des zones de stationnement spécifique sont désormais aménagées pour les motos, afin de faciliter leur accueil sur le campus et améliorer l'organisation des flux sur l'Esplanade des Antilles :

- * Face aux amphithéâtres Cirot / Renouard
- * A côté du Sirtaki
- * A l'entrée du parking des personnels, côté Rosa Bonheur (accès par l'allée du Docteur Fournial).

Merci de ne pas garer votre moto, scooters sur un emplacement vélo et dans les cheminements piétons.

Des places réservées pour le covoiturage

L'université encourage activement le covoiturage et met à disposition 28 places réservées, situées face au Sirtaki et à l'amphi Renouard, sur l'Esplanade des Antilles. On les repère avec un marquage vert, facilement identifiable

Pour en bénéficier :

- * Rendez-vous à l'accueil de l'université
- * Remplissez le formulaire covoiturage
- * Engagez-vous à utiliser ces places uniquement les jours où vous covoiturez
- * Un **badge covoiturage** vous sera remis
- * À apposer sur le pare-brise de votre véhicule

Un parking est également à disposition pour tous et toutes sur l'Esplanade des Antilles.

Merci d'**utiliser ces places uniquement quand vous covoiturez** afin d'encourager cette pratique durable qui libère des places, fait baisser les embouteillages et réduit votre bilan carbone et celui de l'université.

Le freefloating : pour vos derniers kilomètres

Pour compléter vos trajets, plusieurs zones sont dédiées aux mobilités en libre-service (vélos et trottinettes avec Dott et Pony, scooters avec Edog et Yego) :

- * Face aux amphithéâtres Cirot / Renouard
- * Face à la Maison des étudiants (MDE)
- * Derrière la Bibliothèque Universitaire Droits Lettres, allée Maine de Biran

Quand vous arrivez à l'université, merci de **vous garer uniquement sur l'une des 3 zones**, une **pénalité vous sera appliquée si ce n'est pas le cas**.

Pensez à consulter [le plan de l'université](#) pour repérer les emplacements les plus proches de votre bâtiment.

Que vous veniez à vélo, en covoiturage ou en mobilité partagée, des solutions existent pour simplifier vos déplacements quotidiens sur le campus. Pensez à privilégier les mobilités douces et partagées